

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 58 (1920)
Heft: 42

Artikel: Le couvre-feu
Autor: Rocharnon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-215890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suivent quelques réserves formulées par les assemblées particulières des communes.

Age d'or, où l'on ne connaissait pas encore les avantages du scrutin secret.

Il y aurait encore beaucoup à glaner dans cette notice, devenue une rareté bibliographique.

Des aperçus nouveaux s'ouvriraient sur les mœurs et coutumes de notre bonne terre vaudoise, si nos syndics en fonctions ou retirés, suivant l'exemple de leur collègue de Rêverolle, se mettaient à compiler et à publier les papiers jaunis conservés dans les archives de nos communes, écho fidèle de la vie publique ou intime des siècles révolus.

Merci donc, Monsieur Decollogny; continuez à nous occuper d'histoire en buvant un verre du petit blanc de votre charmant vignoble. S'il ne peut rivaliser avec les vins de la Côte et Lavaux, comme vous le dites modestement, il n'en est pas moins fort apprécié des amateurs.

Marc Henrioud.

LE COUVRE-FEU

Un de nos collaborateurs nous demande de poser à nos lecteurs la question que voici :

« Dans bon nombre de nos communes vaudoises, il est d'usage de mettre en branle une cloche à neuf ou dix heures du soir. Cela s'appelle le *couver-feu*. »

» Quelque lecteur du *Conteur* pourrait-il donner quelques renseignements sur l'origine et le but de cette coutume ?

Rocharnon.»



LOION VA CHEZ LES FOUS

II

Cela dit, ils allèrent tous deux chercher Loïon, tandis que l'huissier Tabord attelait la Grise. Ce brave Tauxe, comme l'annonçait l'asseur, était tout paisible. Un jour de repos, avec tisane et eau fraîche, deux nuits de bon sommeil l'avaient remis d'aplomb. A l'aube, Tabord lui avait porté des habits et du linge :

— Faut te recharger, Loïon. Tu viens avec nous.

— Qui ça, nous ?

— Parbleu, le syndic, l'asseur et moi, comme de juste.

— Où me menez-vous ?

— Dépêche-toi toujours, tu verras plus tard.

— Plus tard, plus tard, dirait-on pas qu'on a tué père et mère.

— S'en est peu fallu.

— Peu fallu !... En voilà des histoires !

Loïon s'habilla un peu inquiet. Il n'avait qu'un souvenir confus de ses exploits à l'auberge. Et puis, le dimanche, des bons gaillards du village, venus le taquiner, derrière la porte close, s'étaient divertis à l'effrayer.

— C'est du joli, Loïon. On ne sait pas si elle s'en tirera.

— Qui ?

— Oh ! ne fais pas la bête, tu comprends assez.

— Ma foi, non.

— C'est bon ! c'est bon ! Si tu t'en tires avec trois ou quatre ans de « grande maison », tu as de la chance.

— Tais-toi, « bedan ».

— Tu verras, tu verras.

Et ces conversations, plusieurs fois répétées, à travers un trou de serrure, avaient profondément troubé le pauvre diable. Aussi, lorsque l'huissier Tabord vint le chercher se laissa-t-il emmener sans nulle résistance, convaincu, d'ailleurs, que ce voyage aboutissait à la prison préventive, première étape d'un rude calvaire. Alors, à quoi bon se regimber ? Pour avoir les gendarmes à ses trousses ? Pas la peine. Et, prenant son parti :

— Allons-y ! fit-il en haussant les épaules.

Mais, l'accueil du syndic le rassura.

— Te voilà, vilain merle. C'est beau de faire un pareil « détéritin », une veille de communion. Ah ! oui, tu es un tout joli gaillard. Pas question de te garder ici pendant la semaine de Pâques, pour que tu « mènes » encore pis qu'avant. Oh ! c'est bon ! On te connaît. L'asseur va te conduire à Cery pour, quel-

ques jours. Tu n'es pas fou ? Eh ! bien, par exemple, montre-m'en un qui ne le soit plus que toi. C'est que, si on voulait bien, tu sais, on pourrait te chercher ailleurs et pour longtemps.

Loïon ne répondit mot. « J'évidemment, pensait-il, j'ai dû en faire de toutes sortes par là. Vaut mieux ne rien repiper, c'est plus sûr. »

— Et toi, Gindroz, ajoutait le syndic, je te le dis encore : « Veille-toi. » En outre, si vous vous arrêtez en chemin, qu'il boive du sirop ou de la limonade, mais pas seulement un demi-déci de vin. Tu m'entends, Loïon. S'agit pas de vouloir nous là jouer. Ça tournerait mal. Et puis, là-bas, tâche de bien te conduire. Ne vas pas faire vergogne à la commune jusque chez les fous...

* * *

Un délicieux printemps. La route, à l'ombre intermitte des noyers, descend par une pente douce, à travers prés et champs. Dans les vergers, les arbres blancs ou roses, sous leur coiffure fleurie, tremblent à la brise et sèment autour d'eux corolles et parfum. Des hirondelles passent. La Grise que ce renouveau aiguillonne, trotté allègrement; et, même quand l'aménité du chemin l'y invite, elle essaye un temps de galop, dont le brusque début secoue un peu l'asseur et Loïon, pris au dépourvu. Mais ces caprices sont éphémères; la bonne bête reprend vite son allure accoutumée.

— Il veut faire chaud aujourd'hui, prédit l'asseur.

Loïon, que la soif taquine, baisse la tête et ne dit mot, fort occupé, en apparence, à gratter de l'ongle, une tache de cambouis sur la manche de sa veste. L'huissier déclare :

— Ma foi, le soleil n'est rien tant frais. Faudrait s'arrêter à Assens pour faire boire la Grise.

— Bien si on veut, approuve l'asseur.

Et le char stoppe devant l'auberge.

— Demi-litre de bon vieux et un seau d'eau pour la Grise !

L'huissier s'inquiète.

— Croyez-vous qu'on puisse laisser Loïon tout seul là dehors ? demande-t-il à l'asseur.

— Mais qu'il entre, parbleu ! Il boira une limonade. Viens, Loïon, hardi !

Toujours silencieux, Louis Tauxe saute à bas du char et suit ces hommes dans l'auberge. La salle à boire, un peu obscure, est très fraîche. On y est vraiment reposé. Le vin est bon. L'huissier Tabord le savoure avec un petit claquement des lèvres et un clin d'œil plein de gourmandise. L'asseur Gindroz manifeste favorablement par un signe de tête.

— Jolie goutte, dit l'huissier.

— Il y a toujours du bon chez Lavanchy.

— On refait ?

— Crois-tu ?

— Chacun le nôtre, pardieu !

Et le second demi-litre est apporté.

— Encore une limonade, Loïon ?

— Merci.

— Elle n'a pas le goût du vin, ou quoi ?

— Peuh !

L'asseur dit :

— Allons. Il nous faut partir. On fera les dix heures à Etagnières, chez ma sœur.

— Hop ! la Grise !

Mais, au sortir du village, un homme s'élance au milieu du chemin et, avec de grands gestes, crie :

— Halte ! Arrêtez !

La Grise, qui n'aime pas à contrarier, obéit sans autre. Alors l'homme s'approche en riant aux éclats...

— Ah ! Ah ! Tu croyais m'échapper, assesseur. Eh ! bien, oui. Il y a assez longtemps que je t'invite. Hardi ! Sus. Je te tiens et je ne te lâcherai pas. Descendez tous. On va couper le cou à un saucisson.

C'est le géomètre Pahud, un vieux camarade de Gindroz, qui a su son arrivée et l'arrête au passage.

— Mais...

— Il n'y a ni mais, ni si, ni parce que. Il y a qu'on boit un verre et qu'on mange un morceau... C'est l'heure.

(A suivre.)

G. HERITIER.

FAVEY ET GROGNUZ

Nous rappelons que les abonnés au CONTEUR VAUDOIS peuvent se procurer au prix réduit de 3 fr. la jolie édition illustrée de Favay et Grognuz, et celà jusqu'à fin courant, en s'adressant à l'administration. Pré-du-Marché, 9.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

Le « Chœur des Vaudoises » de Lausanne ayant décidé d'édition d'un *Chansonnier des Chœurs de Vaudoises*, demande la collaboration des Vaudoises et celle aussi du grand public. Que ceux qui ont connaissance (paroles, mélodie) de chants patriotiques, de complaintes, de chansons d'amour, de chansons de métier, de rondes, de couplets satiriques qu'il serait précieux de conserver, veuillent bien en avertir Mme Mermot, Villa Bella, Ouchy, en lui indiquant où on peut se procurer un exemplaire du chant à conserver.

Royal Biograph. — On se rappelle les exploits d'Émo Lincoln dans son rôle de Tarzan. Tous voudront voir à nouveau cet athlète dans sa dernière création : *Le Motocycliste infernal*, aux péripéties les plus variées et les plus mouvementées. L'intrigue se déroule en Californie, dans des sites sauvages. Au même programme, une œuvre artistique splendide : *Dans les remous*, grand drame norvégien. Citons encore la deuxième sélection du concours sur *La plus belle femme de Suisse*. Dimanche 17 courant, deux matinées à 2 h. 30 et à 4 h. 30.

Grand Théâtre. — M. Tapie, on le savait d'avance, a gagné une fois de plus son procès. Le public est à lui et à ses excellents artistes. C'est chaque fois salle comble et chaque fois un nouvel enthousiasme.

Voici les spectacles de la semaine : Demain dimanche 17 octobre, *L'Enfant de l'Amour*, les 4 actes de Bataille, qui eurent un si vif succès à la soirée des débuts; mardi 19, *La Marraine de Charley*, 3 actes fort amusants de Maurice Ondonneau; jeudi 21, *L'Étrange Aventure de Martin Paquet*, 4 actes de Pierre Chaene, joués pour la première fois à Lausanne; vendredi 22, deuxième de *La Marraine de Charley*.

Royal Biograph

Place Centrale - LAUSANNE - Téléphone 2939
Matinée à 3 h. Tous les jours Soirée à 8 1/2 h.

Du Vendredi 15 au Jeudi 21 Octobre 1920

Dimanche 17 Octobre : 2 MATINÉES à 2 1/2 h. et 4 1/2 h.

Un spectacle des plus remarquables

LE MOTOCYCLISTE INFERNAL

Grand drame d'aventures extraordinaires en 12 épisodes avec l'inoubliable créateur de

TARZAN

1er épisode : Le Drame du Mont Furioso. 2me épisode : La Forêt en Flammes.

Une œuvre artistique présentée à la Cour d'Angleterre

DANS LES REMOUS

Splendide drame norvégien en 4 parties.

Présentation de la deuxième sélection de

LA PLUS BELLE FEMME DE SUISSE

AVIS : Le Motocycliste Infernal détient le record de l'audace. 133

PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29
LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.

Vermouth NOBLÈSSE DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ G. 162 L.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT,
J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.